

Conseil municipal de jeunes : élections pour le nouveau mandat

En décembre prochain, les 11-15 ans éliront leurs nouveaux représentants au CMJ pour un mandat de deux ans d'engagement, d'idées et d'actions. Une belle opportunité de faire entendre sa voix et de s'impliquer concrètement dans la vie locale.

Vous êtes motivé et bouillonnez déjà d'idées ? Participez au prochain mandat du CMJ qui débutera en janvier 2026 pour deux ans. Si cet engagement vous inspire, lancez-vous car être jeune et considéré : c'est l'ADN du CMJ. Quant aux parents, parlez-en à vos enfants et ouvrez-leur de belles perspectives.

Qu'est-ce qu'un Conseil municipal de jeunes ?

Constitué de collégiens de 11 à 15 ans au moment de l'élection, le CMJ leur permet d'appréhender les notions de citoyenneté, d'échange et d'engagement. Il représente tous les jeunes de la commune et, comme le Conseil municipal « adulte », élabore et participe à différents projets pour améliorer le quotidien de tous les habitants. C'est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des jeunes sur la vie de leur commune.

Se présenter à l'élection

Comme tout candidat à une élection, vous devez rédiger une profession de foi avec vos idées pour la ville. Rendez-vous sur osny.fr à la rubrique « Candidature à l'élection du CMJ mandat 2026-2027 », vous y trouverez le fichier de la profession de foi dans laquelle vous pourrez décrire vos idées ainsi que le formulaire de candidature à remplir avant le 29 novembre.

Le calendrier

- 29 novembre : clôture des candidatures
- 15 au 19 décembre : vote dans les établissements scolaires
- 20 décembre de 9h à 11h : vote en mairie puis dépouillement
- 24 janvier 2026 : cérémonie d'installation

Contact presse

Cécile Dyskiewicz : 06 46 23 22 61 - c.dyskiewicz@ville-osny.fr

Frédérique Behr : 01 34 25 42 77- 06 73 64 92 60 - f.behr@ville-osny.fr

